



POUR FRANÇOISE BEAUGRAND, assistante maternelle depuis 1982, c'est un métier gratifiant, varié et gai.



ANTOINETTE DUTERME
Être utile socialement !



FRÉDÉRIC LECURU
exerce son métier avec patience, disponibilité et organisation.

MÉTIER
Et si vous vous lanciez ?

Le métier d'assistant(e) maternel(le) s'adresse à toute personne aimant travailler auprès des enfants. Pour exercer, il faut obtenir l'agrément du président du Conseil général : une sécurité pour les parents, comme pour les accueillants.

- 📌 **Comment poser sa candidature**
1. Adresser une lettre de demande d'agrément au Conseil général.
 2. À réception de cette lettre, le candidat est invité à une réunion d'information dans le mois qui suit.
 3. Un dossier de candidature est remis lors de cette réunion. À remplir soigneusement.
 4. Une enquête sociale est réalisée au domicile du candidat par les travailleurs médico-sociaux.
 5. La décision est notifiée dans un délai de trois mois à compter de la date de réception du dossier complet.

📌 **Guide**
Assistant(e) maternel(le) : un vrai métier
Gratuit. Tél. : 03 25 42 50 28.
www.cg-aube.com (rubrique Au kiosque/Nos publications/Guides pratiques).



Assistant(e)
maternel(le) :
Un vrai métier



📌 **Contacts**
Conseil général. Didams (Direction départementale des actions médico-sociales). Mission PMI (Protection maternelle et infantile).
Tél. : 03 25 42 48 61.
PmiAsmat@cg10.fr

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Des professionnels de la petite enfance

Hier appelé(e)s « nounous », les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sont aujourd'hui de vrais professionnels de la petite enfance. Les parents plébiscitent ce mode d'accueil souple et de qualité. Témoignages.

Il était visiteur-pleur en bonneterie. Licencié, Frédéric Lecuru a choisi de devenir assistant maternel, prouvant au passage que ce métier s'adresse aussi aux hommes. « Je voulais travailler dans le milieu de l'enfance. J'ai découvert mes aptitudes dans ce domaine au contact de mes neveux et nièces. » Depuis 1993, Frédéric exerce son métier aux Noës-près-Troyes avec patience, disponibilité et organisation. Il accueille actuellement Blandine, Kévin et Thibaud, âgés de 9 mois à 2 ans et demi. Après la sieste du plus jeune, s'enchaînent biberons, goûters, changes, habillage, jeux, lectures et câlins ! « En faisant ce travail, on rend un service. » Conscient de son rôle de lien social, celui que les enfants ap-

pellent Frédo établit un climat de confiance grâce au dialogue avec les parents. « Je fais en sorte de suivre la vie que les petits ont chez eux, de respecter leurs habitudes. » Aussi, Frédéric se rend souvent au relais d'assistants maternels de sa ville, où les enfants découvrent des activités et se sociabilisent en douceur.

UN MÉTIER GRATIFIANT ET GAI

À la naissance de son deuxième enfant, Françoise Beaugrand n'a pas repris son poste en confection. Elle a décidé d'accueillir les enfants des autres, dans sa maison avec jardin, à Bouilly : une manière de concilier à domicile son rôle de jeune maman avec une vie professionnelle. Elle a obtenu son agrément en 1982. « Si j'ai

choisi cette voie, à l'origine pour une meilleure qualité de vie, je me suis passionnée au fil du temps pour ce métier gratifiant, varié et gai, souligne Françoise, entourée de Caroline, Anaïs et Léo, âgés de 16 mois à 3 ans. La profession est de plus en plus reconnue. Avant, on gardait les enfants ; aujourd'hui, on assiste les parents dans l'éducation des enfants », se félicite-t-elle. Habitant à la campagne, loin d'une aire de jeux ou d'une ludothèque, Françoise privilégie les sorties nature et la découverte des livres. L'expérience lui a appris à nouer des liens privilégiés avec les parents. Le moment de transition, où l'enfant quitte ou retrouve papa-maman, est à son sens primordial. Pour laisser toute leur intensité aux retrouvailles, Françoise note sur

« La profession est de plus en plus reconnue. Avant, on gardait les enfants ; aujourd'hui, on assiste les parents dans l'éducation des enfants. »

un cahier de liaison l'essentiel des points pratiques à transmettre.

FORMATIONS ET COMPÉTENCES

Retraitée de la banque et assistante maternelle agréée à Villechétif depuis octobre 2003, Antoinette Duterme cherche à accueillir un deuxième enfant, à temps partiel. Plus qu'une activité professionnelle, ce métier est pour elle une façon d'être utile socialement. « Je com-

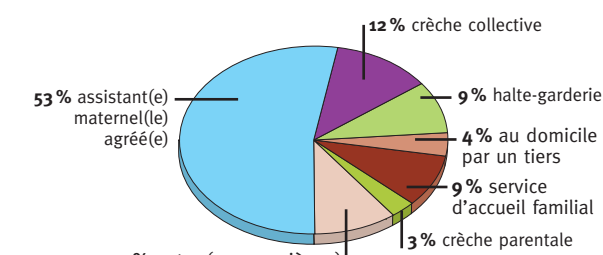
munique avec l'enfant et les parents. Ainsi, la maman de Tibaut (2 ans) me demande régulièrement ce que j'apprends lors de mes journées de formation. Je participe ainsi à la transmission de l'évolution des connaissances sur le jeune enfant », se réjouit Antoinette. Elle constate également que le contact de Tibaut avec ses propres petits-enfants l'aide à grandir, le petit imitant les grands. Les parents sont enchantés par la formule, et sont aussi les premiers à reconnaître qu'être assistant(e) maternel(le), c'est un vrai métier. D'ailleurs, la signature, en janvier 2005, d'une convention collective améliorant son statut, rend aujourd'hui la profession plus attractive et valorisante.

Nadine Champenois



REPÈRES

REPARTITION DANS L'AUBE PAR MODE DE GARDE DES ENFANTS DE 2 ANS



46,2 % DES ENFANTS de 2 ans sont confiés en garde.

Les assistant(e)s maternel(le)s en 2005

1 430 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, employé(e)s par des particuliers, soit une capacité de 3 978 places. 113 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, employé(e)s par des communes offrant un service d'accueil familial (ex-crèche familiale), soit une capacité d'accueil de 297 enfants.

Source : Conseil général de l'Aube, Protection maternelle et infantile - 2003.